

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

- 4 AOUT 2010

Monsieur Stéphane BRAUNSCHWEIG
Directeur du Théâtre national de la Colline
15, rue Malte Brun
75020 PARIS

Nos réf. : CC/1291/AAT

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé, le 16 janvier 2010, directeur du Théâtre national de la Colline pour un premier mandat de cinq ans. Je ne doute pas que vous saurez vous inscrire dans la lignée de vos prédécesseurs qui ont œuvré à développer sa singularité et son rayonnement artistiques.

Sous la direction de Monsieur Georges Lavelli, sa programmation a été essentiellement consacrée au répertoire du XX^{ème} siècle. Votre prédécesseur, Monsieur Alain Françon, en a infléchi le projet initial en s'attachant à mettre en perspective des textes contemporains avec ceux des grands dramaturges de la fin du XIX^{ème} siècle. Dans le prolongement de la démarche de ce dernier, vous apporterez votre contribution à l'évolution de ce théâtre par la prise en compte d'une dimension explorant simultanément les textes et leur écriture scénique. C'est dans cet esprit que vous avez constitué un groupe de réflexion sur les écritures théâtrales contemporaines associant acteurs, dramaturges, traducteurs et metteurs en scène afin que la confrontation de leur point de vue sur l'art théâtral accompagne et nourrisse votre projet pour ce théâtre.

Je suis particulièrement sensible au fait que dans cette même volonté d'ouverture et de décloisonnement vous souhaitez accorder, aux côtés de metteurs en scène confirmés, une large place à de jeunes artistes et aux collectifs qui souvent les accompagnent. J'ai bien noté votre projet d'associer des artistes (metteur en scène, scénographe) au théâtre, au-delà d'une saison, en leur assurant des moyens de production, ce qui s'inscrit pleinement dans les missions d'un théâtre national.

Dans le cadre de ces missions sur le plan international, je relève l'intérêt de votre proposition de faire découvrir l'œuvre et le travail d'un metteur en scène étranger en accueillant une de ses productions et en lui confiant une création avec des artistes français. Cette prise en compte de la dimension internationale place votre projet en complémentarité avec celui du Théâtre national de l'Odéon.

.../...

Je vous encourage à développer les captations des grandes productions du Théâtre national de la Colline permettant de constituer ainsi un outil de mémoire du théâtre et à poursuivre le projet pédagogique engagé par le théâtre envers le public scolaire et étudiant.

Vous aspirez à contribuer à la formation continue notamment dans le domaine de la scénographie et de la mise en scène. Toutefois, je vous rappelle que ce théâtre n'a pas vocation à devenir un lieu de formation initiale dans le domaine de l'interprétation et vous invite à trouver les financements complémentaires nécessaires au développement de cette mission afin de préserver vos marges artistiques.

Pour accompagner au mieux les équipes artistiques dont vous souhaitez soutenir la production et la diffusion, je vous demande sur la durée de votre mandat de ne pas mobiliser, pour vos propres créations, plus de la moitié des moyens de production disponibles.

Votre programmation doit également permettre un effort d'optimisation des jauges dont le Théâtre national de la Colline dispose. Il est important que vous puissiez maintenir une offre de sièges disponibles à la vente et un taux de fréquentation payante équivalents à ceux réalisés par vos prédécesseurs. Vous veillerez à proposer, pour chaque saison, une programmation équilibrée, permettant des séries susceptibles d'attirer un public nombreux, de maintenir la proportion de publics scolaires et de jeunes accueillis à un tarif adapté et de développer des actions de médiation autour des spectacles présentés afin de diversifier votre public. Vous développerez les tournées, pour la meilleure diffusion possible des spectacles produits par votre théâtre ; la possibilité de mettre en place un accord adapté sera étudiée.

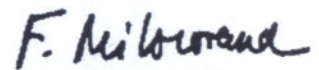
La mise en œuvre de votre projet artistique s'inscrit naturellement dans le respect des budgets et des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration. Dans ce cadre, je vous demande d'accroître l'autofinancement de la marge artistique de votre établissement, en cherchant à étendre et diversifier ses recettes propres.

Le maintien d'un bon climat social devra être une de vos préoccupations permanentes : vous veillerez à associer en amont les tutelles à toute proposition susceptible d'y contribuer.

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent d'une part, à la sécurité des salariés et du public, d'autre part, à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également, comme à tous les établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable. Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère de la Culture et de la Communication au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ensemble de ces objectifs devra figurer dans un contrat de performance signé entre l'État et votre établissement. Ce contrat devra être conclu d'ici la fin du premier semestre 2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric MITTERRAND